



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

### PROCES VERBAL N°2 DU 10.10.2023 MANDAT 2020-2024 - SAISON 2023 / 2024

**PRESIDENT de séance :** M. José PEREIRA

**PRESENTS :**

MM. DELANDHUY Raphael, DALLA POZZA Pascal, GOMAS Olivier, MEZRICHE Toufik,

**EN VISIO :** MM. DE FARIA Thomas, MEMBRADO Yann, RAYBAUDI Thierry,

**EXCUSÉS :** MM. CASTEL Frédéric,

**ABSENTS :** CHANDOURI Rachid (Représentant des arbitres au CD), GROD Denise

José Péréira, en l'absence du Président de la Commission Frédéric CASTEL ouvre la séance à 19h00.

Olivier Gomas est désigné secrétaire de séance.

## I/ PREAMBULE- APPROBATION PROCES-VERBAL ET AUDITION

### 1.1 PREAMBULE :

Frédéric Castel, Président de la CDA, est absent ce jour car retenu par une réunion de Comité Directeur du District Aube de Football programmée dans l'urgence pour traiter de dossiers spécifiques.

La CDA félicite Renaud Bouge et sa compagne suite à la naissance de Lucas.

### 1.2 APPROBATION PROCES-VERBAL

Le Procès-Verbal N°1 du 12.09.2023 est approuvé.

## II / COURRIELS RECUS

Le 13.09 Thierry Raybaudi sollicite l'obtention de la carte honoraire de l'arbitrage. Sa requête sera étudiée par un prochain Comité Directeur du District.

Le 13.09 Jean-Michel Maingaut attire l'attention de la CDA sur la situation d'un jeune arbitre en difficulté.

Le 15.09 Renaud Bouge demande s'il est possible d'avoir des invitations pour les matchs de l'ESTAC. La CDA ne gère pas les invitations pouvant être destinées aux arbitres.

Le 15.09 Ryan Maurin signale son absence au rattrapage du contrôle de connaissance.

Le 17.09 Olivier Velut, secrétaire de l'ASOFA, demande le changement d'un arbitre désigné sur son équipe. La CDA ne peut donner suite à ce type de demande et reste souveraine dans ses désignations.

Le 17.09 Yoan Szkudlarek met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport circonstancié suite à un souci de FMI.

Le 17.09 Sacha Riglet signale un dysfonctionnement de la FMI suivi d'un passage à la feuille de match papier. Un rapport complémentaire lui est réclamé par la Commission des Compétitions.

Le 18.09 Cédric Cuisinier signale une blessure qui va le tenir éloigné des terrains pour une durée de 10 semaines.

Le 18.09 Pascal Mahot, FC Vallant les Grès, dépose une demande d'arbitres pour le 26.11.23. La CDA fera de son mieux, en fonction de ses moyens, pour satisfaire cette demande.

Le 18.09 Elsa Pimpernet fournit son RIB.

Le 18.09 Oualid Belhadi met en copie la CDA d'un envoi de rapport disciplinaire.

Le 18.09 Damien Guyot demande une mise à jour de ses défraiements. Cédric lui fait une réponse.

Le 20.09 Olivier Gomas, référent informatique de la CDA, confirme à Jules Balguy que l'accès à ses désignations est bien opérationnel et qu'il doit bien respecter les majuscules dans son mot de passe.

Le 22.09 François Nalot donne des nouvelles positives de son état de santé.

Le 23.09 Aurélien Prieur sensibilise la CDA sur les difficultés d'un jeune stagiaire qu'il a été observé.

Le 24.09 Steven Sousa Silva, arbitre de club, demande la date de publication des résultats du contrôle de connaissance suite au rattrapage.

Le 24.09 David Despret met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 25.09 Mahjoub Najlaoui questionne sur le délai de défraiement suite à prestation.

Le 25.09 Jordan Beaujoin, David Mathurin et Hervé Pimpernet mettent en copie la CDA de l'envoi de rapports disciplinaires ou circonstanciés.

Le 26.09 Anthony Perez fait parvenir un CM d'indisponibilités jusqu'au 25.10.

Le 28.09 Toufik Mezriche met en copie la CDA de son courriel à la CRA expliquant les motifs de son absence au rattrapage ligue du 01.10.

Le 28.09 Nolan Legère questionne sur les délais de défraiements de ses prestations. Cédric lui répond.

Le 01.10 Mohamed Lachal donne une explication à son absence à la convocation de la CRA pour les tests ligue.

Le 01.10 Christophe Segard signale avoir aidé un jeune arbitre en grandes difficultés sur un match de ligue sur lequel il était délégué.

Le 01.10 et 02.10 Jonathan Noualhaguet et Norbert Thouvenin informent avoir omis de mentionner le nom de leur observateur sur la FMI.

Le 02.10 Aziz Bekhti, arbitre bénévole des Municipaux, met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport circonstancié.

Le 03.10 Patrick Courtois, Président de l'ASOFA, sollicite la désignation d'un arbitre pour le match du 07.10 de ses U18.

Le 03.10 Anthony Bueb, responsable technique du FCMT, demande des renseignements et des précisions sur les formations d'arbitres. José lui fait une réponse complète.

Le 03.10 Sébastien Bourdier signale avoir observé un jeune stagiaire ayant une condition physique ne lui permettant d'avoir un arbitrage répondant aux attentes d'un match de ligue.

Le 05.10 Matthieu Canot, secrétaire général de l'ESNA, questionne, via la boîte mail de la Commission des Compétitions, sur l'absence d'arbitre sur le match de ses U16 D1 pour le 07.10. Thierry lui fait une réponse.

Le 06.10 Yoan Szudlarek demande la correction d'une mauvaise manipulation de son compte FFF. José réalise cette correction.

Le 06.10 Roihim Mdere fait un retour sur son match du jour.

Le 07.10 Alice Raybaudi met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire transféré aux services de la ligue. Elle informe qu'elle ne peut répondre favorablement à la proposition faite par la CDA d'assister à un rassemblement ligue d'arbitres féminines.

Le 08.10 Messahoud Takhebari informe s'être blessé sur son match du jour.

Le 09.10 Abderrahmane Fezoua signale avoir fait une erreur de manipulation de la FMI.

## III / INFORMATIONS

### 1/ CRA / LIGUE

Le 28.09, les services informatiques de la ligue signalent une prochaine migration vers le système d'exploitation de Windows 11. Cette migration informatique débute le 09.10.

Le 03.10 Cyrill Marchal, service informatique de la LGEF, fait un bilan des améliorations apportées au logiciel de désignations ainsi que les axes de travail qu'il reste à réaliser.

Le 05.10 Matthieu Lombard, DTA, oriente Francis Cuny vers Denise Grod et la plateforme Dartfish pour obtenir le support pédagogique de la FIA qu'il va gérer en octobre.

La CRA publie les résultats des examens ligue le 05.10. La CDA félicite ses deux candidats Oualid Belhadi et Jordan Beaujoin pour leur réussite et leur souhaite le meilleur pour les observations terrain.

Stéphane Villemin, Président de la CRA, écrit aux Présidents de CDAs afin de les informer de ses démarches auprès des instances compétentes suite aux nombreux dysfonctionnements du nouveau logiciel de désignations impactant l'ensemble des désignateurs de notre ligue.

Le PV du bureau de la CRA du 04.10 est envoyé aux CDAs le 09.10.

## 2/ DISTRICT

Le 13.09 Cédric, après concertation avec Thierry et José, met à jour les paramètres du nouveau logiciel de désignations.

Le 15.09 Cédric demande à Jules Balguy la mise à jour de ses coordonnées.

Le 18.09 Éric Raybaudi sollicite l'envoi du RI de la CDA pour publication sur le site du DAF.

Le 18.09 Cédric réalise les réservations pour la FIA d'octobre dont Matthieu Lombard, DTA, valide les devis.

Le 21.09 Cédric demande, suite aux résultats du test de connaissances du rassemblement puis du rattrapage des arbitres de clubs, quand aura lieu la séance de rattrapage pour ceux ayant eu moins de 10/20. La date du 21.10 est retenue pour réaliser cette dernière occasion pour les arbitres clubs de conserver leur statut.

Le 25.09 la Commission des Compétitions transmet à la CDA des informations relatives à des événements déplorable sur un match de D2 non couvert par un arbitre officiel.

Le 04.10 les modalités d'inscription à la formation d'arbitres clubs du 28.10 sont publiés sur le site du DAF. Un courriel est envoyé à l'ensemble des clubs.

Le 05.10 Cédric fait le point sur les arbitres qui demeurent non désignables malgré la demande de licence.

Le 07.10 Aurélien Prieur, Président de la Commission des Compétitions, demande à Léo Grandnom de communiquer le résultat de son match du jour avant le 10.10.

Le 09.10 Cédric demande des informations suite au constat de quelques anomalies sur les FMI. José lui fait une réponse pour les matchs en adultes.

Les instances du DAF informent régulièrement des modifications apportées aux différentes compétitions gérées par leurs soins (reports, forfaits, changements de terrain ou d'heure de coup d'envoi...)

### 3/ CDA

Le 14.09 Jean Claude Lefranc, CTDA du District de Lyon, sollicite le transfert du dossier arbitral de notre ancien stagiaire Taha Arbaoui arrivé sur Lyon pour raison professionnelle. Le nécessaire est fait le 22.09.

Le 14.09 Eric Raybaudi, responsable de Pôle, sollicite l'avis de la CDA sur la priorité à donner pour occuper le poste d'AA1 lorsque qu'un arbitre officiel se retrouve avec deux bénévoles. Bien que ce cas de figure ne soit pas clairement défini dans les textes, la CDA préconise que la fonction d'AA1 soit tenue par un arbitre de club.

Le 17.09 Thierry au nom de la CDA écrit à l'ensemble des arbitres adultes, acceptant d'officier en compétitions jeunes, afin de préciser le fonctionnement de désignations permettant un meilleur suivi des jeunes stagiaires.

Le 24.06 Aurélien Prieur informe la CDA des difficultés d'un AA bénévole.

Le 26.09 la CDA est informée que : *Le Comité Exécutif de la FFF décide, sur proposition de la Ligue du Football Amateur, pour la saison 2023-2024, de déroger à l'article 49 du Statut de l'Arbitrage, en repoussant la date limite de renouvellement et de changement de statut des arbitres, du 31 août au 30 septembre 2023, et de reculer ainsi la date limite d'information des clubs en infraction, du 30 septembre au 31 octobre 2023.*

La CDA relaie l'information émanant de la DTA relative au lancement de la deuxième coupe de France des arbitres.

Le 04.10 Frédéric informe notre DTA du changement d'intervenants pour la prochaine FIA.

Le 04.10 José sollicite la direction du DAF au sujet du mode opératoire à mettre en place pour les inscriptions à la formation arbitres de clubs organisée par la CDA le 28.10.

Le 05.10 la CDA sollicite notre CTA, Christophe Adam, afin d'obtenir un support pédagogique permettant de réaliser une formation de tuteur / observateur. Ce dernier propose sa participation pour la mise en place de cette formation après une définition précise des besoins de la CDA.

## IV / DESIGNATIONS

Le DAF compte 93 arbitres désignables au 01.10.2023

### 1) Adultes:

Le 14.09 Bilel Boulemnakher propose ses services pour le 16.09.

Le 20.09 Auguste Augier demande le retrait d'une désignation pour raison professionnelle.

Le 21.09 Jonathan Noualhaguet sollicite un retrait de désignation pour raison de santé.

Le 24.09 Anthony Perez informe que son état de santé ne lui permet pas d'aller à son match.

Le 02.10 Jean Michel Maingaut demande le retrait d'une observation du 08.10.

Le 06.10 Patrick Marival constate une désignation incompatible avec sa situation que José corrige.

Le 06.10 Ryan Maurin signale une indisponibilité de 15 jours pour raison de santé.

Le 08.10 Jonathan Noualhaguet informe que son état de santé ne lui permet pas d'aller à son match.

## **2) Jeunes :**

Le 16.09 Adrien Gonzales constate une désignation incompatible avec des indisponibilités posées.

Le 18.09 et le 22.09 Hugo Rabiati signale une indisponibilité pour le 23.09.

Le 18 et le 22.09 Nolan Legere se met à la disposition de la CDA.

Le 20 puis le 24.09 Yann Barthaux informe d'une indisponibilité pour le 30.09.

Le 26.09 Hugo Rabiati signale son indisponibilité pour le 30 pour raison professionnelle. Thierry lui fait une réponse suite à ses indisponibilités tardives à répétition.

Le 28.09 Nolan Legere relate un bug sur l'application de désignations qui a induit son absence à désignations. Thierry prend en considération son explication.

Le 01.10 Elsa Pimpernet demande le retrait d'une désignation du 14.10

Le 02.10 Francis Cuny relève une désignation incompatible avec sa situation que Thierry corrige.

Le 03.10 Tom Leroy fait parvenir un CM d'indisponibilité. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement

Le 03.10 Amin Essahli demande le retrait d'une désignation pour raison scolaire.

Le 06.10 Nolan Legere se met à la disposition de la CDA suite à l'annulation de son match.

Le 06.10 Mohamed Bousehaba indique une indisponibilité pour le 07.10 pour raison professionnelle.

Le 07.10 David Lobreau demande s'il est possible de coordonner ses désignations avec celles de son fils.

Le 07.10 Vianney Royer signale son absence à désignation du jour pour raison de santé. Il informe le 10.10 avec été testé négatif au covid et est donc de nouveau disponible.

### **3) Observations- tutorats / foot diversifié**

Le 26.09 Yann demande l'inscription de 5 arbitres en activité sur la liste des tuteurs. Il demande la conduite à tenir lorsqu'un arbitre stagiaire est repéré en difficultés après de multiples tutorats.

Le 02.10 Yann fait le listing des observations réalisées en ligue afin que le DAF effectue les défraiements.

Le 02.10 Jean- Paul André sollicite l'envoi de documents lui permettant d'effectuer une observation dans les meilleures conditions.

Le 08.10 Thomas De Faria signale l'absence de l'arbitre qu'il devait observer.

La CDA remercie Anthony Perez pour sa disponibilité pour aller observer / tutorer durant son indisponibilité.

Yann et Pascal font un point de l'avancée des observations et tutorats.

Pascal demande une extraction des fiches de renseignements de début de saison afin de connaître les arbitres disponibles pour officier en semaine.

Olivier prépare un bilan des observations réalisées afin de mieux cibler les besoins d'observations ou tutorats à venir.

## **V / ETDA**

### **1/ Groupe de perfectionnement**

Raphaël constate une forme de démobilitation de nos 16 arbitres constituant le groupe de perfectionnement car seulement 4 d'entre eux ont rendu le dernier questionnaire maison. Il pensait organiser un temps de travail un samedi matin en présentiel mais là encore il se heurte à un nombre réduit de retours favorables.

### **2/ Pôle physique**

Toufik regrette que le groupe ne s'étoffe pas plus.

### **3/ Référents arbitres**

Raphaël est essentiellement sollicité par les jeunes arbitres.

Toufik, Thomas et Pascal sont, quant à eux, moins sollicités actuellement.

### **4/ FIA**

Denise ne pouvant assurer la FIA d'octobre pour des raisons professionnelles, la CDA sollicite Francis Cuny pour la gestion de cette formation. Il sera accompagné à minima par Yann et Raphaël.

Le 03.10 Anthony Bueb, responsable technique du FCMT, sollicite des renseignements sur les formations d'arbitres proposées sur le site du DAF. José lui donne les renseignements nécessaires aux actions à mener par son club.

## **5/ Promotionnels**

Suite aux résultats du test ligue du 30.09, le groupe des promotionnels est redéfini.

### **TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES**

L'Ordre du Jour étant épuisé, le Président de séance José Pereira lève la séance à 22H10.

La prochaine réunion de CDA est fixée au 14.11.2023 à 18H30 ou sur convocation des membres.

***Pour la Commission Départementale de l'Arbitrage,***

***Le Président de séance,***

***M. José Pereira***

***Le Secrétaire de séance,***

***M. Olivier Gomas***

Les décisions de [la Commission Départementale de l'Arbitrage](#) peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (District) dans un délai de 7 (SEPT) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (<http://district-aube.fff.fr>) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)